

NOUVELLES MESURES

Après le déblocage de 800 M € en faveur des transports régionaux, **l'exécutif lance le 05/08 un fonds de 275 M € pour soutenir le transport public local**, qui pourra être élargi à 400 M € si besoin.

Le gouvernement et la FEMP (Fédération Espagnole de Communes et Provinces) se sont mis d'accord pour mettre à disposition les excédents publics des administrations locales pour faire face à la crise. Cette mesure, publiée au [Journal Officiel](#) (BOE), permettra d'accéder à 5,4 Md € entre 2020 et 2021.

Le gouvernement lance le 31/07 l'application « Radar Covid ». Le Président Sánchez a indiqué que le projet pilote a permis de confirmer sa fiabilité en « amplifiant les résultats du travail mené manuellement par les brigades sanitaires » et a indiqué que l'outil sera mis à disposition des régions à partir du 15/09, pour assurer leur interaction avec les systèmes de santé.

L'Espagne demande 20 Md€ du dispositif européen SURE pour financer le chômage partiel et la prestation extraordinaire pour les travailleurs indépendants. Le Ministère de l'Économie et de la Transformation Numérique a officiellement notifié la demande d'appui au dispositif SURE, une des premières mesures de soutien adoptées au niveau européen et pour laquelle l'Espagne avait libéré les garanties nécessaires le 26 mai dernier.

À l'issue d'une réunion avec le PDG d'Airbus, le Président Sánchez a annoncé le 30/07 un plan de soutien au secteur aéronautique de 185 M€. Le « [Plan Technologique Aéronautique](#) » sera géré par le CDTI, entité publique promouvant l'innovation et le développement technologique, rattachée au Ministère des Sciences et de l'Innovation, et financé en partie par le fonds de reconstruction européen avec 25 M€ en 2020, 40 M€ en 2021, 80M€ en 2022 et 40 M€ en 2023.

La commission des finances du Congrès des Députés a définitivement adopté le 30/07 les projets de loi sur la taxe sur les transactions financières et sur la taxe sur les services numériques. Après avoir introduit quelques modifications mineures, les deux textes seront désormais débattus et votés au Sénat à la rentrée. Ils devraient entrer en vigueur en janvier 2021. Ces nouvelles taxes constituent le premier élément de la réforme fiscale souhaitée par l'exécutif.

ANALYSES MACROECONOMIQUES

INE

L'Espagne entre officiellement en récession après avoir connu un recul du PIB de 18,5% au T2 2020 par rapport au trimestre précédent et de 22,1% par rapport au T2 2019. Selon les [données provisoires](#) de l'Institut National des Statistiques, l'Espagne enregistre un recul historique du PIB reflétant l'effet du confinement, considéré comme un des plus sévères sur le plan européen. Cette chute s'explique par le recul généralisé de toutes les composantes du PIB, en particulier la consommation privée (-21,2%), et l'investissement (-21,9%).

Responsable de la publication : Shanti Bobin

Ambassade de France en Espagne
 Service Économique Régional
 C/ Marqués de la Ensenada, 10
 28004 Madrid

Rédigé par: Anna Bejaoui, Alvaro Carranza, Alex Marañón, Axel Demenet

Abonnement/désabonnement:
espagne@dgtresor.gouv.fr

Internet : www.tresor.economie.gouv.fr/

Suivez-nous sur Twitter : @DGTresor_Iberia



Copyright : Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional de Madrid

Clause de non-responsabilité :

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.